

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE

CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Les Sauvages redescendirent avec eux vers la grève, et là, hors des atteintes de la marée, ils allumèrent un grand feu près duquel ils prirent leur repas du soir.

Quand ils eurent fini, ils se parlèrent avec animation durant quelques minutes.

Les prisonniers qu'ils regardaient souvent virent bien qu'il s'agissait d'eux, quoiqu'ils ne comprissent pas un mot au langage des Iroquois.

Ceux-ci se levèrent et vinrent examiner les captifs l'un après l'autre. Après avoir regardé Mornac et Vilarme avec attention, ils finirent par s'arrêter d'un commun accord en face de Jean Couture. Leur résolution fut bien vite prise et Griffé-d'Ours dit au pauvre valet :

—Le jeune visage pâle paraît le plus faible des trois, et le moins capable de supporter les fatigues du voyage. Il va mourir cette nuit.

Le malheureux garçon se jette aux genoux du chef qu'il embrasse en le suppliant de lui faire grâce. Ses gémissements lamentables émeuvent nullement l'Iroquois qui repousse l'infortuné d'un coup de pied et répond froidement :

—J'ai dit.

Jean est encore à genoux quand l'un des Sauvages s'approche de lui par derrière, saisit le valet par les cheveux, appuie l'un de ses genoux sur le dos de la victime, tire de sa gaine un couteau à scalper dont il lui enfonce dans la tête la pointe tranchante qui décrit un cercle rapide autour du crâne. Puis le Sauvage retient entre ses lèvres le couteau d'où le sang dégoutte, saisit à pleines mains la chevelure du malheureux, que d'un seul effort il arrache violemment avec la peau.

L'infortuné pousse un hurlement de douleur et reste étendu sans remuer sur le sol.

Jeanne jette un cri d'horreur et perd connaissance.

Oubliant que ses pieds sont attachés, Mornac veut s'élaner sur les bourreaux. Mais il tombe tout de son long par terre; ce qui fait rire les Sauvages aux larmes.

Après avoir relevé Mornac et l'avoir placé de manière à ce qu'il ne permit rien de ce qu'il allait advenir, les Iroquois ramassèrent la victime évanouie qu'ils ranimèrent en lui jetant de l'eau froide à la figure. Puis ils l'adossèrent contre un petit arbre auquel ils fut solidement attaché.

Ces préparatifs terminés, l'un des Sauvages saisit des charbons ardents au milieu du brasier et les déposa avec beaucoup de soin sur le crâne sanglant et dénudé du jeune homme. Celui-ci, tout en recommandant son âme à Dieu, se mit à pousser des cris pitoyables qui ne devaient finir qu'avec sa vie.

Ce qui précède n'était qu'un prélude, et alors commença une de ces scènes épouvantables, dont l'atroce barbarie ne serait point croyable aujourd'hui, si nos annales n'en étaient pas remplies avec l'attestation des témoins les plus véridiques.

Tandis que deux Iroquois, accroupis sur le sol, coupaient avec leurs couteaux les ortilles de la victime, d'autres lui arrachaient les ongles des doigts de la main, mais lentement, afin que le supplicé sentit bien chaque nouvelle souffrance.

Quand les pieds et les mains du jeune homme ne furent plus qu'une plaie vive, Griffé-d'Ours écarta ses compagnons. D'un tour rapide de son couteau, il cerna le pouce du misérable, vers la première jointure; puis, le tordant, il l'arracha de force avec le muscle qui se rompit au coude, tant la violence du coup était grande.

Et tandis que le pauvre garçon jetait d'horribles clameurs, le chef, avec un sourire de satisfaction, suspendit à l'oreille du patient ce pouce ainsi tiré avec le nerf, en guise de pendant d'oreille.

Il continua de lui arracher ainsi tous les doigts l'un après l'autre, pendant que ses camarades enfonçaient à mesure, dans ces plaies, des esquilles de bois qui devaient lui faire éprouver des tortures de plus en plus atroces; car ses cris redoublèrent encore. (1)

Satisfait de la dextérité qu'il avait montrée Griffé-d'Ours céda sa place à un autre.

Celui-ci s'approcha doucement et coupa, tour à tour, le nez, les lèvres et les joues de sa victime. Puis avec un raffinement de démon, il lui arracha les deux yeux, les laissa pendre sur la figure ensanglantée et plaça dans chaque orbite vide un tison ardent.

Animés par la vue du sang, tous ces barbares voulurent avoir leur part de jouissances, et chacun se mit à cribler le captif de coups de couteau.

Quand son corps ne fut plus qu'une masse de

chairs saignantes, quand leur imagination diabolique fut à bout d'expédients de tortures, ils entassèrent des branches mortes aux pieds du supplicé, y mirent le feu et, se tenant tous par la main, se mirent à danser en rond avec des cris de joie.

C'était une horrible scène. Le vent s'élevait et soufflait fortement du large avec la marée montante.

Ses sifflements se mêlaient au grand bruit des vagues qui se brisaient sur les rochers de l'île avec de rauques clameurs; tandis que des cris sinistres de hurlements s'élevaient au loin dans la nuit orageuse, comme l'écho des affreuses lamentations de la victime.

Pleinement éclairés par la lueur du feu, huit démons nus dansaient une ronde effrénée autour de l'arbre qui retenait le pauvre Jean. Souvent renouvelés dans ses orbites, les tisons ardents jetaient une sanglante lueur sur la face mutilée du supplicé dont les yeux pendaient sinistrement à la place des joues, tandis que les dents, découvertes par suite de l'absence des lèvres, grimaçaient de tous ses effroyables.

En ce moment Jeanne de Richécourt reprit connaissance et ses yeux égarés s'arrêtèrent sur ce spectacle infernal. Ce qu'elle vit était tellement horrible qu'elle s'évanouit de nouveau; et, si courte que fut cette vision, elle était tellement épouvantable qu'elle se grava pour toujours dans sa mémoire.

En lâche qu'il était, Vilarme, la figure d'un jaune livide, tremblait de tous ses membres.

Quant à Mornac, on voyait la violente crispation de ses mâchoires sous ses joues pâlies; et les muscles de ses bras, fortement tendus sous les liens qui le retenaient attaché, témoignaient des vains efforts qu'il faisait pour s'élaner sur les bourreaux.

A mesure que le feu, après avoir consumé les jambes, montait en rongant les parties plus vitales du corps, les cris du martyr diminuaient d'intensité. Il ne proféra plus bientôt que des gémissements douloureux qui semblaient être la lugubre symphonie à laquelle le grand bruit triste du vent et des vagues servait d'accompagnement.

La vie du jeune homme dura pourtant longtemps encore; et, pendant longtemps la ronde satanique tournoya rapide et hurlante autour de la victime.

Mornac épuisé par les efforts considérables qu'il avait faits pour rompre ses liens, était tombé dans une espèce d'engourdissement qui ressemblait au sommeil. A travers les brumes de cette somnolence, il entrevoyait le cercle horrible qui tournait, tournait infatigable; et au centre cette effrayante figure penchée sur un corps entr'ouvert d'où pendaient les entrailles et fléchissant à moitié sur les longs os des jambes dépouillées de leurs chairs.

C'était un indicible cauchemar.

Enfin, la flamme ayant gagné le dessous des bras, les liens d'écorce, qui retenaient encore le supplicé debout, prirent feu, se rompirent, et le corps s'affaissa dans le brasier avec un dernier sanglot d'agonie....

Il était deux heures du matin, et les Iroquois rassasiés dans leur cruauté songèrent au départ. Le vent tombait et bien que la mer fut un peu grosse, ils voulaient profiter de la marée montante pour passer devant Québec à la faveur des ténèbres.

Jeanne, toujours évanouie, fut placée au fond d'un canot. Quant à Mornac et à Vilarme, on les coucha, tout garrottés en d'autres pirogues, après leur avoir bien recommandé de ne point bouger. Comme il leur était impossible de nager, ils seraient noyés du coup, leur dit Griffé-d'Ours, si les canots venaient à chavirer.

En quelques instants, tout fut prêt pour le départ, et la petite flottille quitta l'île Madame.

La tête relevée et appuyée sur la pince d'avant du canot de Griffé-d'Ours, Mornac entrevit pendant quelque temps le brasier qui projetait sur l'ilot ses lueurs mourantes. Au milieu des charbons ardents qui pétillaient sous la brise, on distinguait le corps noir et informe du pauvre Jean Couture.

Peu à peu, à mesure que les canots remontaient le fleuve, en route pour le pays des Iroquois, le feu s'éteignit ou disparut dans l'éloignement.

CHAPITRE IV.

BOURREAUX ET VICTIMES.

On peut se figurer le serrement de cœur qu'éprouveront les captifs, lorsqu'ils passeront devant Québec. Bien que la nuit touchât à sa fin, le jour n'était pas encore assez avancé pour qu'on les pût remarquer de la ville où la plupart des habitants dormaient encore.

Griffé-d'Ours, afin de prévenir toute tentative de fuite, avait dit aux prisonniers qu'il casserait la tête au premier qui ouvrirait la bouche pour crier à l'aide. Aussi les malheureux ne purent-ils que jeter un regard d'angoisse sur cette ville qu'ils ne reverraient peut-être plus.

En longeant la rive opposée, les Iroquois passèrent inaperçus devant Sillery et le Cap-Rouge.

A part le poste des Trois-Rivières, trente lieues en amont de Québec, les deux rives du fleuve étant alors désertes et inhabitées jusqu'à l'embouchure du Richelieu, les captifs n'avaient presque plus, maintenant, aucune chance d'être délivrés.

Arrivés à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Pointe-aux-Trembles, les Iroquois prirent

terre pour se reposer, manger et tourmenter un peu leurs prisonniers.

Ils commencèrent d'abord par dépouiller Mornac et Vilarme de tous leurs habits. Mais comme il fallut délier ceux-ci pour les déshabiller, ce ne fut pas sans conteste que Mornac se laissa faire. D'un coup de poing vigoureusement asséné, le Gascon envoya rouler à cinq pas le premier Iroquois qui voulut porter la main sur lui. Celui-ci se releva furieux, au milieu des rires de ses compagnons et voulut s'élaner, le casse-tête au poing, sur le chevalier désarmé. Mornac allait être assommé lorsque les autres Sauvages s'interposèrent.

—Pour l'amour de Dieu! mon cousin, cria Jeanne d'une voix suppliante, ne les irritez pas! Souffrez tout par amitié pour moi. Que deviendrai-je donc, s'ils vous tuent!

Et la pauvre enfant se voila la figure de ses deux mains pour cacher son angoisse et sa honte.

Vilarme s'était déjà laissé dépouiller.

Mornac obéit à sa cousine et jeta lui-même tous ses habits aux Sauvages qui se les partageaient ainsi que ceux de Vilarme et s'en revêtirent grotesquement. L'un avait un chapeau, l'autre un haut-de-chausse, celui-ci un pourpoint, celui-là un baudrier, le cinquième des manchettes de point. Les deux derniers auxquels les bottes à entonnoir étaient échuës en partage ne purent pas les garder longtemps, car elles leur blessaient les pieds. Ils eurent soin, pourtant de ne pas les rendre aux prisonniers, d'abord pour les forcer de marcher pieds nus, et partant de les faire souffrir, et ensuite pour s'en parer eux-mêmes quand ils arriveraient triomphalement à leur bourgade.

On jeta deux méchants lambeaux de peau d'original aux prisonniers qui s'en couvrirent le mieux qu'ils purent.

Soul Griffé-d'Ours n'avait pas pris sa part du butin et comme Mornac paraissait le remarquer, le chef iroquois s'approcha de lui et dit :

—Tu sembles t'apercevoir, chien de face pâle, que mes frères seuls se sont partagé vos vêtements. Outre que je dédaigne ces vils oripeaux des Français, la part qui me revient vaut bien mieux que vos habits et vous-mêmes. Ma prise à moi, face pâle que je hais, c'est la vierge blanche que tu aimes. Entends-tu?

Au regard ardent que le Sauvage jeta à mademoiselle de Richécourt, Mornac pâlit et serra les poings. Ce qu'il entrevoyait était si terrible pour la pauvre enfant que le gentilhomme sentit les larmes lui monter aux yeux. Et lui, l'homme de cap et d'épée, le Gascon railleur, le bretteur, le coureur de ruelles, l'esprit fort, leva les yeux au ciel et pria Dieu de sauver la jeune fille et de prendre plutôt sa propre vie en échange.

Quand on est heureux et jeune, on peut oublier Dieu; mais dans l'infortune, on finit toujours par recourir à celui-là qui seul peut faire avorter les desseins les plus pervers.

Tandis que l'on garrottait de nouveau Mornac et Vilarme, Griffé-d'Ours s'approcha de Mlle de Richécourt et lui dit :

—La vierge pâle a-t-elle entendu? Elle m'appartient et sera la femme du chef.

Jeanne de Richécourt qu'on avait toujours laissée libre de ses mouvements se leva droite, fière et belle comme Jeanne-d'Arc devant ses juges, et d'un mouvement prompt comme la pensée, tirant de son corsage le poignard qui ne la quittait jamais, elle en dirigea la pointe vers son cœur et s'écria :

—Ecoute-moi bien, monstre! Au premier geste que tu fais pour me toucher, je me tue!

Griffé-d'Ours recula, étonné, stupéfait! Les femmes qu'il avait vues jusqu'à ce jour ressemblaient si peu à cette noble et superbe créature, qu'il en fut tout ébloui. Et le farouche homme des bois subit aussitôt la domination que la femme du grand monde exerce sur tous ceux qui l'entourent.

Honteux du charme invincible et mystérieux qui étreignait et paralysait sa volonté, il baissa la tête et alla s'asseoir à quelque distance.

Jeanne s'affaissa de nouveau sur le sol en revoilant son visage de ses belles mains et resta plongée dans un silencieux abattement.

Les Sauvages prirent leur repas qui consistait en sagamité et en poisson fumé.

Tant que leur faim ne fut pas satisfaite, ils ne donnèrent rien à manger aux prisonniers, excepté à Jeanne. Griffé-d'Ours lui porta quelque nourriture qu'elle refusa malgré qu'elle n'eût rien pris depuis la veille.

Quand les Iroquois se furent rassasiés, ils s'approchèrent de Mornac et de Vilarme avec les restes du repas.

Les Sauvages se sentaient en belle humeur, et ce leur fut un prétexte pour tourmenter les captifs. Comme ceux-ci n'avaient pas l'usage de leurs mains, il fallait qu'on leur donnât leur nourriture. Au lieu de la leur mettre à la bouche, les Iroquois la laissaient tomber à terre et leur jetaient à la place des charbons enflammés qui brûlaient affreusement les lèvres des deux malheureux.

Au premier contact du feu, Vilarme poussa un hurlement.

Mornac ne dit rien. La seule idée qu'il se trouvait en présence d'une femme lui aurait fait souffrir mille morts plutôt que de desserrer les dents.

On continua de les tourmenter pendant plus d'une heure. Ceux-ci leur tiraient les cheveux, ceux-là la barbe. Les uns les piquaient avec des bâtons pointus, d'autres les brûlaient avec des tisons ardents ou des pierres rougies au feu.

Ils arrachèrent deux ongles des doigts de la main gauche à Mornac avec leurs dents et lui brûlèrent dans le fourneau d'une pipe les extrémités des doigts ainsi affreusement endolories.

Bien que le chevalier souffrit d'une manière atroce, il ne poussa pas une plainte.

Les lamentations de Vilarme redoublaient au contraire à mesure que les tourments devenaient de plus en plus forts. Aussi les bourreaux s'acharnèrent-ils d'avantage contre lui. Ils lui mutilèrent toute la main gauche dont ils lui coupèrent la première phalange des cinq doigts.

Quand les Sauvages mirent fin à leur jeu barbare, afin de se rembarquer, Mornac, qui s'était contenu jusque là, lâcha la plus belle bordée de jurons qui soit jamais sortie de la bouche d'un enfant de la Gascogne.

—Sandions! tonnerre de Dieu! Mille millions de tonnerres! s'écria-t-il. Puisse le diable éventrer ces maudits, et les étrangler, mordus! avec leurs propres boyaux.

Puis s'arrêtant, il se tourna vers Mlle de Richécourt et lui dit :

—Pardonnez-moi, ma cousine, car cela me soulage vraiment. Voyez-vous, je me sens les nerfs agacés et j'éprouve un impérieux besoin d'exhaler ma mauvaise humeur d'une façon un peu plus virile que M. de Vilarme.

Celui-ci, malgré les souffrances qu'il endurait encore, ressentit cette injure et répondit :

—Ah! chevalier de malheur! nous aurons à causer un peu dès que nous serons libres!

—Sandis! à vos ordres, mon brave, répartit Mornac et j'espère avoir avant longtemps la satisfaction de vous enfoncer six pouces de fer entre les côtes.

Les Iroquois mirent fin à cette altercation en transportant les prisonniers dans les canots qui recommencèrent à remonter le courant du fleuve.

La partie du Saint-Laurent sur laquelle les captifs voyageaient alors différait beaucoup de celle qu'ils avaient parcourue en descendant de Québec à la Pointe-à-Lacaille. Le grand fleuve qui, en bas de l'île d'Orléans, prend aussitôt des airs d'Océan, se rétrécit tout à coup vis-à-vis de Québec où il n'a guères qu'un tiers de lieue de large. Bien que sa largeur augmente ensuite au-dessus de la ville, elle ne dépasse plus une lieue et demie, en exceptant les lacs formés par son cours.

Au lieu des hautes Laurentides qui, en bas de la capitale dominant majestueusement les grandes eaux du fleuve, les captifs n'apercevaient plus que les bords peu escarpés et assez rapprochés, montant et s'abaissant à droite et à gauche.

Si la scène y perdait en grandeur, elle y gagnait certainement au point de vue pittoresque.

Tourmenté dans son cours, le fleuve allait se tordant en sinuosités capricieuses, en arrière et en avant des voyageurs. Là, ils croyaient le voir se terminer brusquement en cul-de-sac, coupé par une muraille de rochers grisâtres; ici ses eaux calmes s'en allaient mourir, comme celle d'un lac, sur des grèves sablonneuses dans l'enfoncement desquelles on apercevait les hauts arbres de la forêt silencieuse. Ailleurs, les rives s'arrondissaient en côtes pour s'aplanir plus loin en immenses prairies jaunissantes sous le soleil d'automne. Ça et là, des rivières et des ruisseaux entrecoupaient la ligne onduleuse des deux rives. Ils venaient verser dans le fleuve, sombre et profond, leurs eaux babillardes dont le joyeux murmure résonnait à l'ombre des noyers sur les troncs moussus desquels des vignes sauvages grimpaient en festons.

Partout sur ces paysages sévères où riant régnait la grande solitude des forêts vierges dont les bruits sauvages ne parvenaient même pas à l'oreille des voyageurs qui tenaient le milieu du fleuve et ne pouvaient entendre ni les cris des bêtes fauves ni le chant des oiseaux. Je ne saurais m'astreindre à décrire chacun des incidents qui marqua le voyage depuis la Pointe-aux-Trembles jusqu'aux Trois-Rivières devant lesquelles ils passèrent inaperçus, le quatrième soir, pour entrer bientôt dans les eaux calmes du lac Saint-Pierre.

Après avoir parcouru ce lac dans sa plus grande longueur qui est de sept à huit lieues, les Sauvages s'arrêtèrent dans l'une des premières îles du Richelieu et y passeront la nuit dont une bonne partie fut employée à caresser les prisonniers Mornac et Vilarme. Un nouveau supplice auquel les Iroquois s'arrêtèrent cette nuit-là fut de faire marcher les deux captifs pieds nus sur des cendres chaudes sous lesquelles des bâtons pointus avaient été plantés en terre.

Mornac, toujours fier et railleur, supporta ce genre de tourment avec un calme stoïque et à Vilarme qui ne cessait de geindre il recommanda la patience, lui disant que c'était un excellent remède contre les cors aux pieds. On s'engagea le lendemain dans l'archipel du Richelieu. Malgré leurs inquiétudes et leurs souffrances, les captifs ne purent s'empêcher d'admirer les ravissants paysages qui se déroulaient sous leurs yeux et changeaient d'aspect à chaque instant.

(A continuer.)

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez :

4-20 73 G. STINSON & CO. Portland, Maine.

(1) Ce fait est rapporté dans les Relations des Jésuites, de 1660.